

Procès-verbal du 2nd Conseil d'école Marcel Pagnol – Année scolaire 2018/2019

Mardi 19 février à 18h

Présents :

École : Mmes Capdeville, Cavenaile, Gautier, Gres, Leonardo, Malherbe, Ortis, Peyrou, Ponroy, Rouquette, Smith, Tenain, Thollon, Valières (enseignantes) et M. Icher (directeur)

Mme Sanchez est excusée (en formation éducation nationale)

Mairie : M. Guyot (Maire), Mme Lavayssières (adjointe au maire), Mme Belmonte (conseillère municipale), Mme Sicard (directrice du service scolaire)

Animation : Mme Kraska (coordinatrice LEC), Mme Strauss (directrice ALAE Pagnol)

Représentants des parents :

- ALPE : Mmes Bourdon, Berouzi, Cancel, Soulé

- F.C.P.E : Mmes Chauvin, Ivarnez, Cavarroc, Jaoui, Cardot, Petit, Rivat et M. Damien

Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale : Mme Valet

Mme Khorsi (Inspectrice de l'Éducation Nationale) est excusée.

1- Structure de l'école :

a) Point sur les travaux réalisés :

Tous les travaux démarrés depuis plus d'un an prennent fin :

- le nouveau réfectoire scolaire livré depuis la rentrée de septembre est spacieux, il permet à plus de 380 élèves de manger chaque jour d'école ;
- deux nouvelles salles de classe ont été occupées dès la rentrée 2018 avec également une salle de réunion pour l'école ;
- un grand hall permet d'accueillir matin et soir les parents et sert durant la journée de classe comme durant la pause méridienne de grande salle d'activités ;
- la nouvelle cour d'école pour les CP-CE1 et les maternelles est un espace très apprécié de tous et des élèves notamment ;
- la salle informatique et la bibliothèque viennent d'être aménagées : les classes commencent petit à petit à se les approprier : c'est une excellente nouvelle pour tous ;
- un parking, côté rue Del Guindouillé, et un premier parvis de l'école ont été réalisés.

Mais l'investissement effectué ne doit pas masquer les améliorations qui peuvent et qui doivent dans la mesure du possible être encore réalisées.

b) Modifications souhaitées ou à venir :

- réfection du préau de la cour de Pagnol 2 (*prévue aux vacances de février ou de printemps*) ;
- sécurisation des fenêtres du bâtiment Pagnol 1 (*prévue aux vacances de février*) ;
- installation des lames pare-soleil pour les classes situées au rez-de-chaussée côté cour Pagnol 1 (*prévue aux vacances de février*) ;
- installation de rideaux dans la classe de maternelle (*urgent*) ;
- peinture de la cage d'escalier de Pagnol 1 et du couloir de la partie maternelle - Pagnol 2 ;
- clôture de l'espace situé derrière les salles informatique, bibliothèque et d'activités de l'ALAE : cet espace clos pourrait même être aménagé en cour de récréation en réfléchissant

à une végétalisation sécurisante et rafraîchissante ; une fermeture provisoire avec des barrières mobiles est nécessaire en attendant que l'organisation définitive d'utilisation des locaux se mette en place - les parents d'élèves FCPE soulignent l'importance d'anticiper les besoins d'espaces extérieurs futurs étant donné les 4 classes de maternelle prévues à terme sur l'école Pagnol ;

- implantation d'arbres dans la cour de Pagnol 2 ;
- rénovation d'un second parvis devant l'entrée principale de l'école (*programmée de mars à fin août*)- les parents d'élèves demandent que l'aménagement prévoit des bancs et de l'ombrage (arbres à privilégier, pour constituer des îlots de fraîcheur), les familles étant actuellement exposées en plein soleil (avec une attente de 15 à 20 min pour ceux ayant récupéré un enfant à la maternelle 3 Pommes) ;
- réaménagement du parking jouxtant le gymnase Pagnol (*programmé de mars à fin août*) ;
- éclairage et réaménagement de l'allée menant du parking (rue Del Guindouillé) à l'école (*programmés de mars à fin août*).

Une information sur le début, la durée, les phases des travaux engagés devant l'école est demandée par les parents. La mairie propose d'associer les parents à une réunion de présentation de ces travaux.

Les parents demandent également que les nouveaux plans de l'école soient affichés à l'extérieur ; mais il faut d'abord que les plans soient validés par les services préfectoraux.

c) Équipement informatique :

Depuis de nombreuses années le point « informatique » figure systématiquement à l'ordre du jour du conseil d'école pour réclamer des conditions de travail satisfaisantes. La livraison de la nouvelle salle informatique (et de la bibliothèque – volonté de l'école d'avoir ces 2 salles reliées entre elles) est une vraie réponse aux besoins de l'équipe pédagogique. La société qui gère la maintenance informatique vient de reprendre le marché et les premiers contacts sont plutôt satisfaisants.

L'école a en outre bénéficié d'un don d'ordinateurs par un parent de la FCPE et cet équipement, une fois vérifié et mis aux normes des exigences de l'éducation nationale, sera réparti dans les salles de classe.

Enfin, les classes de CE2 (comme l'ont été précédemment celles de CM1 et CM2) vont être équipées durant les prochaines vacances d'un vidéo-projecteur et d'un ordinateur relié à Internet.

d) Organisation périscolaire :

L'ALAE dispose également de nouvelles salles d'activités et le bureau de la direction de l'ALAE est transféré dans cette nouvelle zone.

Un espace d'accueil dédié à la maternelle est également disponible depuis peu.

L'actuel bureau sera désormais utilisé par la psychologue scolaire qui bénéficiera enfin de conditions de travail satisfaisantes.

2- Vie scolaire :

a) Suivi des effectifs :

A ce jour 395 élèves sont inscrits à l'école.

66 élèves de CM2 quitteront l'école et 73 élèves de CP devraient faire leur rentrée. Au niveau élémentaire, il ne devrait pas y avoir d'augmentation des inscriptions et le nombre de classes (14 du CP au CM2) ne devrait pas être modifié.

L'effectif prévisionnel 2019/2020 pour la partie élémentaire est, à ce jour, le suivant :
73 CP / 85 CE1 / 73 CE2 / 72 CM1 / 69 CM2 = 372 élèves (*moyenne = 26,57*)

b) Ouverture d'une seconde classe maternelle :

L'inspection académique a validé l'ouverture d'une seconde classe maternelle avec un effectif prévisionnel de 56 élèves : 23 petites sections – 14 moyennes sections et 19 grandes sections.

Effectif prévisionnel 2019/2020 total : 372 + 56 = 428

M. Le Maire confirme la volonté de la mairie de nommer une ATSEM par classe et les 2 classes maternelles de Pagnol bénéficieront donc chacune d'une ATSEM à temps plein.

C'est le service éducation qui affecte les enfants sur les différentes écoles de Plaisance, en essayant de tenir compte des demandes des parents qui sont invités à faire une demande écrite auprès de la mairie.

c) Passage en 6ème :

La procédure d'affectation dans un collège public démarre lundi 11/03. En fonction de l'adresse de résidence de l'élève, l'affectation dans un collège public est proposée.

La procédure sera expliquée via des courriers distribués aux parents.

Le directeur propose en outre une réunion de présentation de la procédure lundi 25 mars à 18h30 à l'école.

Une page dédiée à cette étape importante dans la vie de l'élève a été publiée sur le blog de l'école.

<https://edu1d.ac-toulouse.fr/blog31/elem-pagnol-plaisance-du-touch/>

C'est l'occasion de rappeler à tous l'intérêt de consulter régulièrement ce blog pour se tenir au courant des informations liées à la vie de l'école.

Comme chaque année, le principal du collège Jules Verne proposera une réunion de présentation de son collège et la principale du collège Galilée se rendra sur l'école Pagnol pour faire de même.

Les parents d'élèves de la FCPE proposent une rencontre entre collégiens et CM2 hors temps scolaire – *un samedi après-midi dans un lieu à déterminer ?* Cette initiative doit encore être affinée et si elle voit le jour, elle sera évidemment largement diffusée pour permettre la participation de tous les élèves et parents intéressés. L'idée d'une discussion autour de tables rondes est envisagée.

L'équipe enseignante souhaite que si l'information se fait dans les classes de CM2, elle ait lieu en toute fin d'année.

Une visite des deux collèges de secteur est prévue chaque année fin mai- début juin.

d) Projet d'école :

Les messages clairs font l'objet d'un travail particulier dans chaque classe et petit à petit les élèves s'approprient la démarche. L'un des objectifs est de rendre les élèves autonomes face à la gestion des conflits. Une présentation a été faite par le directeur auprès de l'équipe d'animateurs. La responsable LEC informe le conseil d'école qu'un animateur suit une formation sur cette démarche afin de la partager avec toute l'équipe d'animateurs.

Une charte des droits et devoirs a été rédigée : elle est présentée en conseil d'école et intégrera le règlement intérieur dès la rentrée prochaine. Un règlement à destination des élèves doit encore être travaillé avec l'ALAE. Objectif : faire adopter la charte et un règlement commun ALAE - école au conseil d'école de la prochaine rentrée scolaire.

e) Travaux du Conseil des élèves :

Une amélioration de la propreté de la cour est notée.

L'utilisation des 2 grandes cours apporte un vrai plus pour les récréations.

Par contre on déplore toujours des comportements irrespectueux. Un exemple : l'utilisation de la table de ping-pong qui devrait satisfaire tout le monde génère malheureusement des comportements agressifs et souvent des paroles déplacées.

Un nouveau comportement apparaît à l'école : les enfants se réfugient derrière le groupe et nient souvent leur responsabilité dans les événements qui peuvent leur être reprochés.

3 – Coopérative, Projets :

a) Photos de classe :

Bilan financier des photos : bénéfice reversé à la coopérative scolaire = 2061€,60

Sur 76 fratrices, 61 commandes ont été effectuées. Ce chiffre montre à lui seul le succès rencontré par cette campagne de photos. Les retours sur les modalités de commande (tout se passe sur Internet) sont majoritairement très positifs.

b) Aides financières des parents :

ALPE a participé au financement des abonnements de magazines de la bibliothèque et dans le cadre d'une opération de recyclage des stylos usagés, ALPE reverse à l'école le bénéfice de la vente de ces stylos usagés.

La FCPE a organisé sur l'école une 1ère vente de sapins de Noël et reverse à l'école le bénéfice de la vente.

L'équipe pédagogique remercie les parents qui s'investissent dans des projets pour apporter une aide toujours bienvenue aux sorties, notamment culturelles, proposées par l'école.

c) Cross des écoles : prévu jeudi 18/04 au lac F. Soula

Comme les années précédentes un appel est lancé aux parents volontaires pour assurer la sécurité autour du lac.

Le matin les courses débuteront vers 9h45 avec les grandes sections, puis les CP-CE1 et CE2.

L'après-midi les CM1 et CM2 courront à partir de 14h30.

d) Chorale de l'école : programmée mardi 21/05 à 18h à l'espace Monestié

Réservez dès à présent votre soirée pour faire de ce moment une réussite.

M. le Maire informe le conseil d'école de la mise en place de deux mesures concrètes :

- concertation sur les menus de cantine pour réduire les déchets et le gaspillage alimentaire, valoriser les déchets et réfléchir à des repas répondant à la fois aux besoins mais aussi aux envies des élèves ;
- plantation d'arbres au lac Soula et sur les écoles en proposant à chaque classe de parrainer un ou plusieurs arbres.

La séance est levée à 20h et une visite des nouveaux locaux est proposée.